



# Jean Tousseul, un pacifiste dans la tourmente

Par Anne-Martine Henkens

CI-DESSUS : Portrait de Jean Tousseul, gravure de Crommelynck. Coll. IHOES, fonds Max Drechsel.

**10 décembre 1918** : sur l'ordre de M. Pirmay, juge d'instruction délégué au Parquet de Liège, Olivier Degée, alias Jean Tousseul, est arrêté à son domicile de Seilles<sup>1</sup> et incarcéré sans autre forme de procès à la prison Saint-Léonard à Liège. Jean Tousseul n'a rien du bandit de grand chemin, et pas davantage de l'« ennemi public n° 1 ». Quel forfait a-t-il donc pu commettre ?

Il a écrit et publié, rien de plus. Mais ses articles sont vifs, et ils ont crû en virulence tout au long de cette année 1918. Ils ont donc déplu à bien du monde. Avant de nous y plonger, rappelons toutefois le contexte dans ses très grandes lignes.

En 1918, la Belgique vit douloureusement sa quatrième et dernière année de guerre. L'Allemagne plie, mais n'a pas encore rompu ; depuis avril 1918, les combats tournent progressivement à son désavantage, et la situation intérieure allemande est de plus en plus chaotique : il est temps que l'armistice intervienne ! Cependant, certains officiers français, tels Foch et Pétain, voudraient consolider leur avantage et écraser totalement l'adversaire : on n'y est pas encore ! Et pendant ce temps, la Belgique souffre, surtout les plus démunis, et ils sont nombreux, qui crèvent de faim et qui aspirent – ils ne sont pas les seuls ! – à une cessation complète des hostilités.

Parmi eux, Jean Tousseul, qui peste contre les « accapareurs » et autres profiteurs de guerre, mais qui, lui, possède un atout dont ne disposent pas tous les mal nantis : il a accès à la presse, il écrit et il est publié. Il va donc en profiter pour exposer ses idées et crier tout haut ce que certains de ses concitoyens murmurent tout bas.

En 1918, il n'est pas – encore – journaliste professionnel, mais il a écrit quelques articles sportifs, contes, nouvelles. En 1916, il a publié, sur les instances de ses amis, un recueil de nouvelles qu'il leur a dédié<sup>2</sup> : tirage modeste, mais il a osé l'envoyer à l'écrivain Georges Eekhoud<sup>3</sup>, qui l'a apprécié au point de préfacer le volume suivant en mai 1918 : *La Mort de Petite Blanche*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Section de la ville belge d'Andenne en Province de Namur. Andenne est célèbre pour sa production de poteries : d'où le pseudonyme de *Figulus* (le potier) que choisit Jean Tousseul pour signer ses articles de *L'Écho de Sambre et Meuse* (voir infra, note 9).

<sup>2</sup> *Pour mes amis*, Seilles-Andenne, Imprimerie Z. Laruelle, 1916. Consultable sur le site de « Bibliotheca Andana » la mémoire virtuelle d'Andenne. URL : <https://www.bibliotheca-andana.be>.

<sup>3</sup> Georges Eekhoud (1854-1927) est un écrivain francophone naturaliste, libertaire, anarchiste, pacifiste et traitant notamment de l'homosexualité. Ses prises de position lui valent bien des difficultés tout au long de sa carrière. Il est aussi l'ami et le soutien de Jean Tousseul, qui l'appelle « Parrain » dans l'abondante correspondance qu'il lui adresse.

<sup>4</sup> *La Mort de Petite Blanche*, Huy, Imprimerie coopérative, 1918.

Cet appui chaleureux est certes un catalyseur du succès et de la notoriété qui se profilent, mais hélas ! il faut manger et faire vivre sa famille. Jean Tousseul décide donc de proposer sa plume à la presse, et c'est ici que les choses se corsent : les Allemands ont envahi la Belgique et, dès l'occupation de Bruxelles, le 20 août 1914, les quotidiens ont « cassé leur plume ». Les Allemands en effet veulent contrôler, voire piloter la presse, afin qu'elle les serve et qu'elle présente d'eux une image positive : ce qu'elle refuse.

La presse se tait ? Les occupants en favorisent une autre à leur service, la surveillent de près, donnent les ordres nécessaires pour que les publications concordent strictement avec leurs objectifs. Cette presse censurée, bientôt qualifiée d'« embochée », les Belges l'achètent et la lisent parce qu'elle remplit une fonction sociale indispensable en ces temps troublés : transmettre les communiqués pratiques de l'occupant, fournir les listes de prisonniers, et tout simplement donner les dernières nouvelles – contrôlées – auxquelles les Belges puissent encore accéder. La presse clandestine, elle, vit sans aucun moyen, entre débrouille et prises de risque multiples. Faut-il préciser que, dès la fin des hostilités, celle-ci sera encensée, celle-là vilipendée ?

C'est à la presse censurée que Jean Tousseul propose ses services, puisqu'il n'y en a pas d'autre qui lui soit accessible. Mais s'il signe de son nom sa première contribution, il n'écrit pas pour lui : il lance un puissant et pathétique appel à la charité de ses concitoyens pour les 38 orphelins de l'institution Sainte-Élisabeth, à Seilles, son village<sup>5</sup>. Ces enfants meurent littéralement de faim, et il veut le faire savoir à Neufchâteau, Bruxelles, Namur, Liège, partout où on lui offre une tribune. Et ça fonctionne : l'argent arrive, les petits pourront manger.

Il faut dire que Jean Tousseul n'a pas craint de houspiller ceux à qui il s'adresse : « Serait-il vrai que les “ventres pleins n'ont point d'oreilles” ? [...] Ce n'est pas très gai, ce que je vous raconte. Pourquoi faut-il qu'on vous épanouisse la rate pour que s'ouvre votre bourse ? » Il en appelle à la conscience, mais aussi à l'émotion du lecteur en l'impliquant directement : « Ouvrier, mon frère, tu as des enfants. Que deviendront-ils ? Qui sait ? Les malheurs sont proches. [...] Que deviendront ta petite fille et ton petit bonhomme ? Des traîneurs de boulets, des sans-tête, des filles publiques ? Veux-tu qu'ils meurent comme des chiens au bord d'une route ? » Le ton est rude, mais l'homme crie là ses premières imprécations contre la misère, surtout, même s'il ne le précise pas encore ici, celle qui naît de la guerre.

La première collaboration journalistique de Jean Tousseul est donc un succès, mais il ne va pas s'en tenir aux seules protestations charitables et compassionnelles, même s'il ne les abandonnera jamais : trois quotidiens lui ouvrent leurs portes, et il s'y engouffre. A-t-il réalisé la portée politique de son acte, les répercussions qu'il pourrait avoir sur sa vie et sa santé ? Rien n'est moins sûr : seuls comptent pour lui l'écriture professionnelle et le fait de clamer un message fort, celui de « guerre à la guerre » !

Rappelons seulement que Jean Tousseul a été directement touché par les exactions allemandes le 20 août 1914 ; s'il a pu échapper à la rafle et au massacre d'Andenne-Seilles, sa belle-famille a compté au moins une victime<sup>6</sup>. Dès lors, il ne cessera de proclamer que la guerre est stupide et monstrueuse.

Le voilà donc collaborateur – et non journaliste – des *Nouvelles* (publiées à Neufchâteau), de *La Belgique* (à Bruxelles) et de *L'Écho de Sambre et Meuse* (à Namur). Selon l'historien Michel Hannotte<sup>7</sup>, il donne sept articles aux *Nouvelles*, et vingt-deux « Notes d'un campagnard » à *La Belgique*. Mais ce sont ses quatre articles incendiaires pour *L'Écho de Sambre et Meuse*, des 7 juillet, 9 et 28 août, et 11 septembre 1918, qui portent le plus énergiquement son message<sup>8</sup> : il y dépasse le cadre quotidien, et les constatations amères qu'il lui inspire, pour s'élever vers des considérations et des conclusions politiques engagées.

<sup>5</sup> « L'appel est publié successivement dans *Les Nouvelles* du 2 février, dans *La Belgique* du 14 février, et dans *L'Ami de l'Ordre* du 22 février 1918. », selon Michel HANNOTTE, « Jean Tousseul journaliste », in *La Vie Wallonne*, n° 65, 1991, note 15, p. 41.

<sup>6</sup> Il s'agit de Léopold Hubeaux, ouvrier, ayant vécu à Seilles de 1866 (probablement) à 1914. Sept Andennais nommés Hubeau, assassinés le même jour, ont pu faire croire que tous les hommes de la famille de Magdeleine Hubeaux, première épouse de Jean Tousseul, avaient péri dans les mêmes circonstances. Voir le site BEL-MEMORIAL, *Monuments et autres éléments de patrimoine à la mémoire des Belges décédés lors des conflits armés*, consulté le 9 mai 2018. URL : [www.bel-memorial.org](http://www.bel-memorial.org).

<sup>7</sup> Michel HANNOTTE, *o.c.*, p. 37-ss.

<sup>8</sup> Tous apparaissent sous la rubrique « Actualités ». Ils sont signés du pseudonyme de *Figulus*, le potier, écho à ses origines seilloises. Il faut également signaler la collaboration du 23 septembre 1918, où, sous le titre « Un scandale – Aux instituteurs de Belgique », Jean Tousseul signe de son nom de plume un vibrant plaidoyer pour un instituteur namurois injustement écarté de son poste. Articles consultés sur le site « Het Archief – La Presse belge de la Grande Guerre ». URL : <https://hetarchief.be/fr#belgische-pers>.

Les quatre articles qui vaudront à Jean Tousseul la majeure partie de ses ennuis dénoncent :

1. la dérégulation de l'enseignement supérieur, liée aux exigences des patriotes qui ne veulent ni universités, ni productions et publications littéraires en période d'occupation allemande (7 août 1918) ;
2. l'implication de la Belgique dans un conflit qui ne la concerne pas, position qui est confortée par l'étude de l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, qu'hélas ! on semble ignorer, selon notre homme (9 août 1918) ;
3. les déclarations excessives et mensongères des *ententophiles*, qui « martyrise[nt] odieusement l'histoire » et virent au bellicisme et au jusqu'au-boutisme (28 août 1918) ;
4. les jusqu'au-boutistes belges – encore ! – qui dénoncent les pacifistes et la paix offerte par l'Allemagne, et refusent toute trêve à ceux qui crèvent de guerre et de misère (11 septembre 1918).

Il importe de signaler que les articles du 9 août et du 11 septembre sont publiés en première page, dans les deux premières colonnes, là où dès la mi-juin se placent les éditoriaux, ce qui donne une force majeure aux textes qui y sont situés : Jean Tousseul apparaît donc comme le défenseur d'une paix rapide et un opposant farouche à la politique française, laquelle influence les jusqu'au-boutistes belges et les incite à refuser les propositions « pacificatrices » de l'Allemagne. Fâcheuse prise de position en cet automne 1918, estimerons-nous avec notre esprit de 2018 ; il aurait dû le percevoir de lui-même, Jean Tousseul, il a commis une lourde faute de jugement : va-t-on tenir de tels propos dans un journal nourri par l'occupant et qui, dès juin 1918, adopte une position de plus en plus anti-unitariste, pro-fédérale et pro-allemande<sup>10</sup> ?

Car, rappelons-le, la presse censurée est loin d'être neutre, en cette dernière année de guerre : l'historien José Gotovitch insiste sur « l'évolution pro-allemande des journalistes censurés<sup>11</sup>. C'est par le canal des relations personnelles avec eux que les objectifs allemands pénètrent et submergent même la presse censurée. Il n'y a donc plus là force ou ruse du vainqueur, mais un mouvement personnel volontaire des journalistes belges. »<sup>12</sup>

Mais quels sont les objectifs allemands en matière de presse censurée ? Elle doit les servir, tout au moins ne pas les critiquer, mais ça ne s'arrête pas là. Selon José Gotovitch, l'occupant veut réunir toutes les conditions favorables à un rapprochement économique dès la fin de la guerre. Ce qu'il vise « c'est la complète absorption de l'économie belge par l'allemande – étape de l'annexion – que l'on a en vue [...]. »<sup>13</sup>

Comment y parvenir ? En utilisant la lutte entre Flamands et Wallons : cette lutte sert les intérêts allemands, et la presse flamande va les aider, même s'il y a maldonne dès le départ. En effet, les Flamands veulent leur indépendance, et ils croient de bonne foi que la *Flamenpolitiek* et la séparation administrative entre Flandre et Wallonie vont dans ce sens. En fait, le but des Allemands est de porter des coups à l'État belge en contrecarrant au maximum la poursuite de son unité : ils voudraient, dit José Gotovitch, « disloquer la Belgique en tant que corps politique »<sup>14</sup>. Ils décident donc une campagne de presse en faveur de « l'autonomie des deux parties de la Belgique » : « D'un bout à l'autre de la guerre s'est développée, précisée et fortifiée une seule grande idée : utiliser la presse, le meilleur moyen d'agir sur l'opinion publique belge, pour préparer le rapprochement appelé pudiquement réconciliation avec l'Allemagne et, dès 1917, par la dislocation de l'État, envisager l'annexion. »<sup>15</sup> À cela s'ajoute, précise José Gotovitch, un vif désir d'aboutir à la paix : les Allemands appuient dès lors les pacifistes et les « socialistes minoritaires qui soutiennent Stockholm »<sup>16</sup>. Qu'ils en soient ou non conscients, les journalistes de la presse censurée se rapprochent manifestement de plus en plus des objectifs allemands.

<sup>9</sup> Jean Tousseul emprunte ses arguments à « l'historien belge Th. Juste, *La Rivalité de la France et de la Prusse* (Bruxelles, 1877) », ainsi qu'il le précise lui-même au dernier paragraphe. Théodore JUSTE (1818-1888) était historien et conservateur de musée à Bruxelles.

<sup>10</sup> Voir Arnaud PIROTTE, Paul DELFORGE, *Écho de Sambre et Meuse*, Notice parue dans l'*Encyclopédie du Mouvement wallon* en ligne (cf. <http://www.wallonie-en-ligne.net/Encyclopedie/index.htm>).

<sup>11</sup> Il faut rappeler que « censuré » doit être ici entendu comme « qui travaille sous le contrôle, la censure, de l'occupant » : la presse censurée peut paraître si elle obéit aux prescriptions de la « Centrale de la Presse » mise en place par les Allemands. Le journaliste censuré peut publier dans les mêmes conditions. La presse clandestine, elle, n'obéit à rien ni personne, mais elle a intérêt à se cacher !

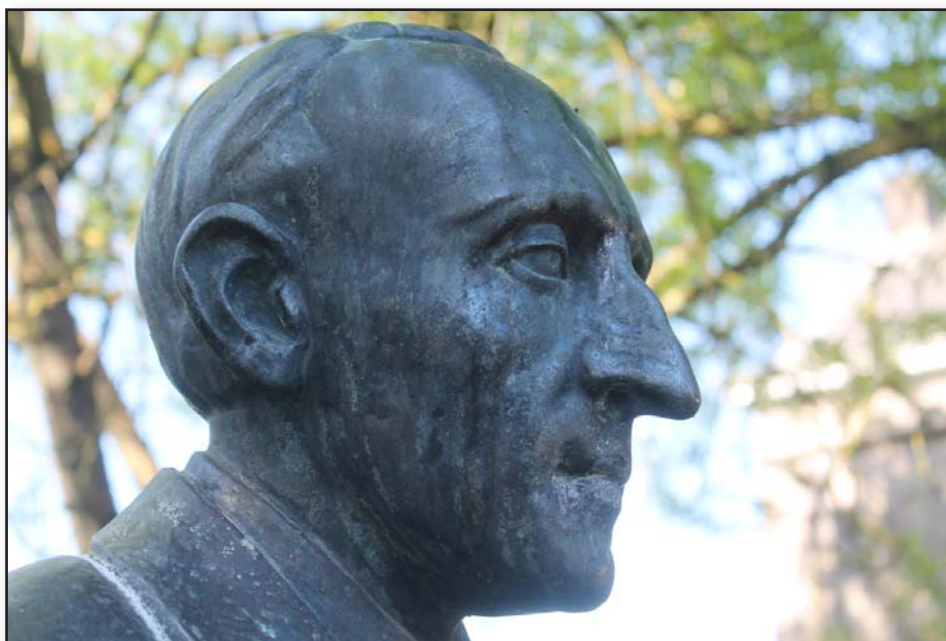
<sup>12</sup> José GOTOVITCH, *Contribution à l'histoire de la presse censurée belge. 1914-1918*, mémoire de licence, ULB, année académique 1960-1961, Bruxelles, p. 123.

<sup>13</sup> *Idem*, p. 137.

<sup>14</sup> *Idem*, p. 142.

<sup>15</sup> *Idem*, p. 144.

<sup>16</sup> *Ibid.* Ajoutons que, selon Wikipédia, « la troisième conférence de Zimmerwald ou la conférence de Stockholm de 1917 est la troisième et dernière conférence socialiste contre la Première Guerre mondiale, elle fait suite à la première conférence de Zimmerwald (1915) et à la conférence de Kiental (1916). »



CI-CONTRE :

Buste de Jean Tousseul au square portant son nom à Seilles, photographié par l'auteur.

Arrive la fin de l'empire allemand en novembre 1918<sup>17</sup> et la constitution d'une république socialiste en Allemagne : tout bascule, la censure est abrogée et la presse peut reparaitre librement. Le ministère belge de la Guerre du Havre<sup>18</sup> ordonne la suspension des journaux censurés et l'ouverture « par les auditeurs militaires d'une instruction judiciaire à charge des administrateurs et directeurs des journaux »<sup>19</sup> afin de voir s'ils n'ont pas trahi leur patrie. Ainsi, le 14 novembre 1918, Maurice Lemonnier<sup>20</sup> place entre autres *La Belgique* sous séquestre : la presse censurée a vécu.

Mais la fin de la guerre entraîne le règlement des comptes : la collaboration sera énergiquement punie, dit-on alors, qu'elle soit politique, économique ou même culturelle ! Mais les traitements varient parfois d'un individu à l'autre : il est bien difficile de rendre une justice parfaitement équitable. Car « [I]l y a frontière entre la collaboration littéraire et le pacifisme en Belgique francophone varie selon les appréciations. Théoriquement, elle est simple : le collaborateur adopte les vues de l'occupant tandis que le pacifiste refuse la guerre et s'en prend donc aussi bien aux occupés qu'aux occupants. Mais l'opposition ne va pas de soi. [...] À la Libération, la vindicte populaire amalgame collaboration et pacifisme, sans distinction aucune. »<sup>21</sup>

Certains directeurs de journaux, certains journalistes vont être poursuivis et condamnés, dont Jean-Baptiste Collard, directeur et propriétaire de *L'Écho de Sambre et Meuse*, Paul Ruscart, journaliste à *La Belgique* et collaborateur de *L'Écho de Sambre et Meuse*, Ray Nyst, journaliste à *La Belgique*, parmi les neuf accusés du procès d'assises intenté à *La Belgique*, et condamné à dix années de réclusion.

Et Jean Tousseul dans ce désordre ? Sur le conseil de l'avocat Raoul Ruttiens, qui à Bruxelles voit très bien d'où vient le vent, il a cessé ses collaborations à *La Belgique* et à *L'Écho de Sambre et Meuse* dès le 23 septembre 1918, où il publiait « Un Scandale – Aux Instituteurs de Belgique ». Cette discrétion suffira peut-être à lui assurer l'oubli, du moins le croit-il. Mais l'oubli de quoi ? Sur les vingt-deux publications qu'il a données à *La Belgique*, seules deux « Notes d'un campagnard » s'éloignent du registre quotidien, rustique et poétique qu'il adopte dans les autres : le 2 mai 1918, il se plaint de la misère et surtout des profiteurs de guerre, et, le 6 mai, il remet le couvert ! Rien de bien méchant, en somme !

Par contre, les quatre articles publiés dans *L'Écho de Sambre et Meuse* sont beaucoup plus violents, on l'a vu, et leur matière est essentiellement politique, anti-militariste et anti-jusqu'au-boutiste. Mais il n'y a au total que quatre chroniques ! Que peut-on donc reprocher de si grave à notre homme ?

<sup>17</sup> Par l'abdication de l'empereur Guillaume II le 9 novembre 1918, à Spa.

<sup>18</sup> Après de multiples atermoiements, le gouvernement belge s'installe le 13 octobre 1914 à Sainte-Adresse, près du Havre, pour la durée de la guerre.

<sup>19</sup> José GOTOVITCH, *o.c.*, p. 145.

<sup>20</sup> Maurice Lemonnier (1860-1930) est un homme politique belge qui, de 1914 à 1917, remplaça le bourgmestre de Bruxelles, Adolphe Max, prisonnier des Allemands. Résistant, il fut arrêté en 1917 et déporté en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre.

<sup>21</sup> Emmanuel BOISSET et Philippe CORNO (dir), *Que m'arrive-t-il ? Littérature et événement*, PUF Rennes, 2006, p. 82-83. Consulté sur le site OpenEdition. URL : <https://books.openedition.org/pur/29773>.

Certainement d'avoir très régulièrement collaboré, même de façon anodine, à un quotidien compromis jusqu'aux os, au moment où le sens du conflit commence à s'inverser<sup>22</sup>. Et ensuite d'avoir commis, dans un autre journal produit par l'ennemi<sup>23</sup>, un nombre restreint de chroniques, certes, mais de quelle eau ! où il se montre opposé aux idées reçues, aux prises de position pseudo-patriotiques, aux bellicistes et autres bénéficiaires de la pensée jusqu'au-boutiste.

Nous revoici donc ce 10 décembre 1918 à Seilles, que Jean Tousseul, bien escorté, quitte pour la prison Saint-Léonard, à Liège. On dira qu'il occupe la cellule 158<sup>24</sup>, que sa santé déjà chancelante s'y altère encore, qu'il fait une tentative de suicide, celle que réussira Nicolas Planquet<sup>25</sup> : mais on le dira bien plus tard, car, pour l'instant, *exit* Jean Tousseul, enfin, Olivier Degée. Il disparaît de la circulation, on n'entend plus parler de lui. Au bout de trois mois de prison, il est transféré à Forest, là où l'on regroupe progressivement ceux qui sont accusés de collaboration culturelle et dont on prépare les procès pour l'automne 1919.

Cette arrestation ne fait guère de bruit : j'en ai trouvé trace uniquement dans l'opuscule édité par Antony Vienne et Alexandre Moreau (voir *infra*), qui reprend un article publié dans *Le Travailleur*<sup>26</sup> le 29 décembre 1918<sup>27</sup>, et dans un article du 16 janvier 1919 paru dans le quotidien *Vers l'Avenir*<sup>28</sup>.

L'essentiel est que les amis de Jean Tousseul se mobilisent et mobilisent autour d'eux. Ainsi, le 19 janvier 1919, Albert Bonjean, avocat, homme de lettres lui-même<sup>29</sup>, lui écrit : « Cher confrère, j'ai tellement d'estime pour votre talent et votre caractère que je ne croirai jamais à une forfaiture du second et à une trahison du premier. » Bref, il veut constituer un dossier au prisonnier dont la défense est par ailleurs assurée par Raoul Ruttens. Il s'adresse aussi à Romain Rolland<sup>30</sup> et « lui fait la demande d'une attestation en [l]a faveur [de Jean Tousseul]<sup>[31]</sup>. » Romain Rolland s'exécute, mais ne s'en tient pas là : il s'empresse d'écrire une longue lettre à Émile Vandervelde<sup>32</sup>, alors ministre de la Justice : il craint que sa recommandation « à l'heure actuelle de réaction nationaliste ne soit qu'un grief de plus » contre l'accusé, il demande au ministre, en souvenir de leurs bonnes relations d'avant-guerre, de jeter un coup d'œil sur cette affaire « et d'abord de lire le livre de Jean Tousseul ». Bien qu'estimant « qu'il serait imprudent de juger, d'après une œuvre d'art, du caractère et surtout des actes de l'auteur », il croit improbable que « l'homme qui après tant d'injustes souffrances a gardé dans ses écrits tant de bonté compatissante » ait pu commettre quelque action basse ou douteuse. Il suggère l'indulgence pour ne pas grever du triste effet d'une condamnation les débuts de l'auteur de la *Mort de Petite Blanche*, qui peut devenir « un honneur littéraire pour la Belgique ». <sup>33</sup>

De leur côté, Antony Vienne<sup>34</sup> et Alexandre Moreau<sup>35</sup> publient en hâte une brochure réellement touchante<sup>36</sup> qui veut démontrer l'injustice flagrante de l'incarcération et prouver à quel point Jean Tousseul est non seulement innocent, mais, tant qu'ils y sont, talentueux et déjà reconnu par les plus grands.

<sup>22</sup> Sur le procès intenté à *La Belgique* : voir José GOTOVITCH, *o.c.*, p. 215-ss.

<sup>23</sup> *L'Écho de Sambre et Meuse*, pour rappel.

<sup>24</sup> D'où le titre de son recueil de nouvelles éponyme, paru en 1924.

<sup>25</sup> Protagoniste principal de la nouvelle « La cellule 158 », extraite du recueil précédemment cité.

<sup>26</sup> « *Le Travailleur* : organe socialiste bi-hebdomadaire des arrondissements de Huy & Waremme, paraissant le mercredi & le dimanche. - Huy », selon le catalogue de l'IHOES.

<sup>27</sup> Dans lequel un nommé Rameau (probablement Antony Vienne) termine une brève présentation de Jean Tousseul par ces lignes : « Aussi est-ce avec confiance que tous ses amis, tous ses admirateurs et tout le peuple de Seilles au milieu duquel il vivait, attendent que la justice rende l'ordonnance de non-lieu en faveur de ce vaillant qui, comme nous l'avons dit dans un précédent numéro, n'a commis que le crime de clamer sa réprobation et sa douleur devant le grand drame que l'Humanité vient de traverser. »

<sup>28</sup> « On vient d'arrêter un nommé Jean D., ouvrier carrier, qui, pris de passion pour la littérature, a fait paraître plusieurs livres et a écrit de nombreux articles sous le pseudonyme de Jean Tousseul. Jean D. a, d'ailleurs, un très réel talent littéraire, extraordinaire chez un ouvrier carrier. On lui reproche d'avoir fait de la propagande pour le pacifisme malgré tout dans la *Belgique* et *L'Écho de Sambre et Meuse*. »

<sup>29</sup> Albert Bonjean (1858-1939), avocat, bâtonnier à Verviers, mais aussi prosateur et poète, fut l'un des premiers défenseurs de la Fagne et de son patrimoine naturel.

<sup>30</sup> Romain Rolland (1866-1944) est un écrivain français humaniste et pacifiste qui vécut et œuvra animé par l'espoir d'une paix universelle. Il reçut le prix Nobel de littérature en 1915.

<sup>31</sup> Cité d'après Bernard DUCHATELET, *Autographes de Romain Rolland. Relevés et commentaires*. Nouvelle édition, juin 2012. Consulté le 21 mai 2018. URL : [http://www.univ-brest.fr/digitalAssetsUBO/9/9176\\_AUTOGRAPHES\\_DE\\_ROMAIN\\_ROLLAND.pdf](http://www.univ-brest.fr/digitalAssetsUBO/9/9176_AUTOGRAPHES_DE_ROMAIN_ROLLAND.pdf).

<sup>32</sup> Émile Vandervelde (1866-1938) est un juriste socialiste plusieurs fois ministre, de 1914 à 1921.

<sup>33</sup> Bernard DUCHATELET, *o.c.*, p. 156.

<sup>34</sup> Antony Vienne « beau-fils de Georges Hubin, est rédacteur au *Travailleur*. », in Michel HANNOTTE, *o.c.*, p. 41, note 14.

<sup>35</sup> Alexandre Moreau « est un agent commercial employé à l'Imprimerie coopérative où, début 1918, Tousseul édite *La Mort de Petite Blanche*. », *Ibidem*.

<sup>36</sup> Antony VIENNE, Alexandre MOREAU, *Jean Tousseul, écrivain social*, Huy, Imprimerie coopérative, 1919. La date n'est pas autrement précisée, mais la publication est nécessairement postérieure au 12 février 1919.

Antony Vienne explique très simplement les motivations de Jean Tousseul : « Mettre la vie des travailleurs en roman ! Dire leurs souffrances, leurs luttes. Mettre les plaies et les hideurs actuelles à nu. Faire toucher du doigt les injustices, les iniquités flagrantes qui existent dans notre Société. S'efforcer, par le bon combat, de créer le monde nouveau, tout de justice et de solidarité, telle est l'œuvre que Jean Tousseul a entreprise à l'aide de sa plume merveilleuse et qu'il continuera<sup>37</sup>, j'en ai l'intime conviction. »<sup>38</sup> Antony Vienne a raison : Jean Tousseul va poursuivre sa lutte pendant des années encore, sur un autre ton et dans des conditions différentes.

D'autres plumes viennent apporter leur concours : Romain Rolland – encore lui – dans la brochure hutoise, Henri Barbusse, et « nombre de littérateurs belges – non des moindres »<sup>39</sup> qu'Antony Vienne ne peut citer vu l'urgence de la publication. Ce chœur unanime, dont Émile Vandervelde est probablement la voix la plus puissante, finit par inverser le cours des événements : vers le début du mois de mars 1919, démarre une correspondance entre les juges d'instruction de Namur, de Huy, l'auditorat militaire<sup>40</sup> et la gendarmerie d'Andenne. Son objet : demandes et échanges d'information au sujet d'Olivier Degée « alias Jean Tousseul, alias Figulus »<sup>41</sup>, de ses écrits et de son arrestation. On ne sait trop ce qu'il a fait, on ne sait trop s'il a été arrêté, on ne sait trop où il est incarcéré ! La période est pleine de désordre, certes, mais l'homme croupit en prison depuis le 10 décembre, trois mois auparavant...

Il n'empêche, les choses s'accroissent : l'étude – enfin ! – du dossier, l'intervention d'Émile Vandervelde amènent en quelques jours le prononcé d'un non-lieu, qui est signifié à Jean Tousseul le 10 avril 1919. Il est libre ! Il peut rentrer à Seilles. Mais il n'est pas bien reçu dans son village, puisqu'il a « trahi ».

En fait, il est occupé à vivre un tournant : son ménage se délite, il rencontre celle qui deviendra sa deuxième épouse, il s'installe à Liège, où il fonde une section du mouvement « Clarté »<sup>42</sup> d'Henri Barbusse<sup>43</sup>, il recommence une vraie carrière de journaliste – du moins l'espère-t-il, il poursuit son œuvre de romancier et de nouvelliste...

Ce qui m'importe aujourd'hui, c'est de voir si, après tous ces ennuis, après toutes ces souffrances, Jean Tousseul a choisi de modifier son attitude, d'adoucir son propos, d'adopter un profil plus consensuel : ne serait-ce pas plus raisonnable ?

Il n'en sera rien : pendant les neuf années qui le séparent de sa retraite à Machelen (1920-1927), il affirme et réaffirme sa conviction de pacifiste. Que ce soit au *Peuple de Liège*, au *Ralliement*, au *Travail* de Verviers, il donne des articles qui montrent que ses opinions n'ont pas varié, si ce n'est ce désenchantement qui s'est installé en lui et ne cesse de croître. Ses illusions d'avant-guerre sont mortes, la prison a fait de lui un homme encore plus révolté et qui le clame ; mais pour rien au monde il ne cessera de hurler contre la guerre et d'en appeler à l'amour entre les hommes, faute de croire en la volonté des dirigeants à œuvrer sincèrement pour la paix :

*Nous nous méfions des dirigeants qui discutent la paix du monde comme ils ont discuté le choc assassin de millions d'hommes, entre deux banquetts. Nous haïssons la presse stipendiée qui prépare et prêche la guerre comme elle déprécie ou vante une colonie pour faire baisser ou hausser des actions. [...] Vous ne voudrez point la Révolution rouge, mais vous ferez la grève sainte des armements.*<sup>44</sup>

<sup>37</sup> C'est moi qui souligne.

<sup>38</sup> Antony VIENNE, *o.c.*, p. 10.

<sup>39</sup> Antony VIENNE, *o.c.*, p. 29.

<sup>40</sup> De 1914 au 30 avril 1919, les compétences des juridictions militaires vont inclure les populations civiles. Voir le site <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/justice-militaire-repression.html>. Consulté le 22 mai 2018.

<sup>41</sup> Ce sont donc bien les articles publiés dans l'*Écho de Sambre et Meuse* qui sont incriminés.

<sup>42</sup> « Directement inspirée par l'horreur de la guerre, *Clarté*, fondée officiellement en mai 1919 par Henri Barbusse, Paul Vaillant-Couturier et Raymond Lefebvre, tente d'organiser le rassemblement de tous les intellectuels combattants décidés à servir la paix et à construire une société égalitaire et démocratique. Soutenant au départ une démarche internationaliste et pacifiste initiée par Henri Barbusse, ils s'engagent très vite dans une dénonciation féroce de l'ordre bourgeois et de ses représentants qui les ont précipités dans l'effroyable tuerie de 1914-1918. ». Alain CUÉNOT, « *Clarté* (1919-1928) : du refus de la guerre à la révolution », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 123 | 2014, consulté le 1<sup>er</sup> août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/352>.

<sup>43</sup> Henri Barbusse (1873-1935) est un homme de lettres français qui s'engage au côté des poilus et veut témoigner des horreurs de la Première Guerre mondiale (il est entre autres l'auteur du célèbre ouvrage *Le Feu*, paru en 1916). Il crée la revue *Clarté* dans l'immédiat après-guerre.

<sup>44</sup> Bibliothèque d'Andenne, fonds Jean Tousseul, « La Grève sainte. Appel aux armuriers de tous les pays », s.d., document photocopié.

Il reconnaît avoir douté plus d'une fois :

*En dépit de mon esprit libertaire j'ai connu des heures de doute à l'armistice et seuls les coquins et les gens qui ne pensent pas ne me comprendront pas. Je refis à l'occasion de la victoire sanglante, pour la millième fois mon examen de conscience. Étais-je un malhonnête homme ? Avais-je tort, moi qui demandais la discussion de la paix depuis un an, contre tous ceux qu'un même élan électrisait soudain ?<sup>45</sup>*

Mais il sait que son pacifisme et son humanisme font intrinsèquement partie de lui...

*Nous étions impuissant et nous n'aurions pu tuer, nous nous sommes interrogé souvent, nous sentions que nous n'aurions pu faire le geste utile, et, dans la suite, nous ne nous sentîmes aucun goût de le « faire » avec la viande des autres, selon la cruelle expression de Dorgelès, ancien soldat.<sup>46</sup>*

... et constituent la seule vraie parade au drame de la guerre :

*Depuis 1914, on repousse dans tous les pays le vrai et seul remède au bellicisme contemporain. Il y a pourtant des gens qui sont venus au monde pour aimer et non pour haïr. Aussi longtemps qu'on « forcera » un homme à assassiner, la fraternité ne pourra germer dans le cœur des jeunes générations, et la paix sera impossible, impossible, vous lisez bien, en dépit des traités, des conférences, de la S[ociété] des N[ations], et des discours des gens qui sont trop vieux ou trop habiles pour faire deux mois de tranchées et qui, au fond, sans même s'en rendre compte souvent, parlent de pacifisme comme d'autres discutent d'un match de football, spectacle intéressant, plein d'imprévus, et dont les tribunes vous gardent des coups de pied.<sup>47</sup>*

Et enfin cette ultime profession de foi au ton désespéré, mais plus que jamais résolu :

*Je suis un Belge et un patriote par surcroît. Les lecteurs de mes livres savent avec quelle ferveur je parle de mon pays et des vrais grands hommes d'ici. [...] Je suis donc un citoyen belge désintéressé. Je ne suis pas un germanophile. [...] J'étais indiciblement heureux de la fin des hostilités – on ne tuait plus ! – et incapable de partager la joie de l'Europe : il y avait trop de morts. [...] J'ai dit, je répète et je répéterai toute ma vie que seuls ceux qui ont fait la guerre, au front, ont le droit de me juger. [...] Je me présente devant les vrais soldats, mes seuls juges, et leur dis : « J'ai eu la pudeur de ne pas vouloir faire la guerre avec votre sang. » [...] Mon crime a été de penser que le résultat de la dernière année de guerre ne sauverait pas la guerre de la faillite. [...] La guerre de 1914 n'a pas tué la guerre : tous les pays civilisés du monde augmentent leur armement. [...] La guerre n'a pas fait faillite en dépit de la dernière année d'hostilités, de quatre millions d'assassinés et des derniers bombardements du front occidental.<sup>48</sup>*

La conclusion est amère car, si la Première Guerre mondiale n'a eu ni la peau ni le cœur de Jean Tousseul, la seconde le fera définitivement taire à force de privations et de maladie : il s'éteint à Seilles le 9 février 1944, sans avoir été autorisé à faire paraître le deuxième volume de ses *Méditations sur la Guerre*. Le premier volume, grave, d'un désespoir discret, était passé sans encombres aux Éditions de Belgique à qui il s'adressait habituellement. La suite, qui devait traduire plus énergiquement l'antimilitarisme dont il ne s'était jamais départi, ne reçut pas le visa de la censure.

Il n'empêche : une fois encore Jean Tousseul avait publié sous l'occupation, et d'aucuns le soulignaient, tel Frédéric Denis<sup>49</sup> qui eut ensuite le courage de publier dans le journal *Le Peuple* du 11 novembre 1944 un droit de réponse que Mathilde Briamont-Degée, veuve de Jean Tousseul, lui adressait : « Vous exprimez vos regrets que Jean Tousseul se soit tenu en dehors de la mêlée. Ne croyez pourtant pas qu'il fût un « attentiste ». Je trouve cette phrase dans une copie de [l'une de ses] lettre[s] : « Il y a dans l'attentisme<sup>50</sup> une sorte de roublardise qui me répugne. » » Sa veuve souligne son éloignement volontaire d'initiatives encouragées par l'occupant nazi : « Il a refusé son adhésion à la Communauté Culturelle Wallonne<sup>[51]</sup> et même le titre de membre d'honneur de cet organisme. Il a refusé d'aller au Congrès de

<sup>45</sup> Bibliothèque d'Andenne, fonds Jean Tousseul, « À propos d'une anthologie », in *Le Travail*, 1925, document photocopié.

<sup>46</sup> « Autour de Marchovelette », in *Le Travail*, 22 octobre 1923.

<sup>47</sup> « L'erreur », dans la rubrique « De dimanche en dimanche », in *Midi* (signé Johanès).

<sup>48</sup> Voir note 45.

<sup>49</sup> Frédéric DENIS (1892-1952) est rédacteur parlementaire et critique au *Peuple*, selon Ingrid Mayeur, « Les écrivains-journalistes (1920-1960) », in *Textyles*, n°39 – 2010.

<sup>50</sup> Selon le TLFI, l'attentisme est une « attitude qui consiste à différer toute décision jusqu'à ce que les événements s'annoncent de manière précise (cf. également *opportunisme*, *immobilisme*) ».

<sup>51</sup> Selon Wikipédia, « La Communauté culturelle wallonne (C.C.W.) est un organisme culturel wallon fondé en avril 1941 sous l'impulsion de l'Administration militaire allemande afin d'établir des contacts culturels entre la Wallonie et le troisième Reich ».

Weimar<sup>[52]</sup> et de faire partie de la Société Européenne des Écrivains. Il précisait sa position dans un deuxième livre de méditation sur la guerre dont la censure n'a pas autorisé la publication. Il écrit «Je suis un pacifiste démodé... cette guerre me déchire le corps et l'âme... cette guerre me fait indécemment souffrir.» Il pleure «les milliers de malheureux qu'on sacrifie périodiquement aux convulsions politiques». Malade, désespéré, il avait tenté de retrouver, dans sa région natale, un peu de quiétude pour durer jusqu'à la fin de cette guerre sauvage. Il ne verra pas, hélas !, la Paix, qu'il avait appelée, luire sur l'Europe. »<sup>53</sup>

La même Mathilde Briamont-Degée écrit le 13 mars 1944, soit un mois après la mort de Jean Tousseul, à Maximilien Mention, directeur de la maison des Éditions de Belgique<sup>54</sup> : « Le deuxième volume des Méditations, j'en ai retrouvé la copie mutilée : Jean en avait extrait des pages qu'il a arrangées et introduites dans «Le Bois Sacré»<sup>[55]</sup> [...] Donc, personne n'éditera plus d'inédit de Jean Tousseul. »<sup>56</sup>

Mais rien ne nous empêche d'ouvrir *Le Bois Sacré*, et d'y retrouver Jean Tousseul au sortir d'une longue méditation littéraire lorsqu'il formule à titre de conclusion ce qui ressemble moins à une autojustification qu'à un testament :

*S'il est interdit aux poètes de parler de paix quand tonne le canon, cette procession des grandes Ombres littéraires dans le Parc de Mariemont, cette Internationale de l'Esprit est une victoire sur les guerres. Elle ne désarmera pas les soldats d'aujourd'hui, elle ne supprimera pas les armées de demain, mais elle signifie que l'Esprit est plus fort que l'acier et je sais déjà que, dans vingt ans, vingt nouvelles figures illustres auront fraternellement rejoint la grave et paisible procession des Ombres qui aiment à se réunir dans l'inviolable Bois sacré de l'Europe. J'avais fini de rêver, les fantômes avaient quitté les allées, je me retrouvai sordidement devant l'an d'épouvante mille neuf cent quarante-trois, devant la guerre et ses cadavres de bébés qui ignoraient encore leur nationalité, et d'écoliers qui déjà avaient ouvert avec ravissement les œuvres des grands écrivains européens. Ces pauvres adolescents n'avaient ressenti que le charme des beaux livres. Je connais des hommes brusquement fatigués, vieillissants, désespérés qui s'accrochent à ces œuvres européennes comme à des bouées de sauvetage pour ne pas être emportés par le torrent des passions politiques qui déchirent leur propre pays. C'est pour les adolescents dont les écoles ne seront pas pulvérisées sur leurs cadavres innocents, c'est pour les hommes désespérés qui cherchent vainement une embellie entre les nuées qui obscurcissent le ciel de l'Europe, c'est pour me rassurer moi-même sur le destin de notre demi-continent que j'ai écrit ce petit livre. »<sup>57</sup>*

Au-delà du pacifisme provisoirement réduit au silence, Jean Tousseul s'était finalement convaincu que la littérature aide à la guérison des maux que s'infligent les hommes. Hier comme aujourd'hui...

---

#### Pour citer cet article

Anne-Martine Henkens, « Jean Tousseul, un pacifiste dans la tourmente », Analyse de l'IHOES, n° 190, 4 septembre 2018, [En ligne] [http://www.ihoes.be/PDF/IHOES\\_Analyse190.pdf](http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse190.pdf).

<sup>52</sup> Le « Congrès de Weimar » est un congrès littéraire organisé dès le 24 octobre 1941 à l'initiative de quelques lettrés réputés parmi lesquels des Norvégiens, des Flamands, des Finnois... et appuyé énergiquement par le ministre de la propagande nazie, le Dr Goebbels, qui y voit l'instrument parfait pour faciliter la collaboration en Europe et faire briller le rayonnement littéraire du Reich. Lors de ce premier congrès, les écrivains prennent l'initiative de fonder une grande association à visée européenne, la Société Européenne des Écrivains, que les appuis nazis contribuent fortement à discréditer dès sa création.

<sup>53</sup> Bibliothèque d'Andenne, fonds Jean Tousseul, Frédéric DENIS, « Fallait-il publier sous l'occupation ? », in *Le Peuple*, 11 novembre 1944, document photocopié.

<sup>54</sup> Les Éditions de Belgique ont publié nombre d'œuvres de Jean Tousseul, dont les *Méditations sur la Guerre* en 1942. « Les Éditions de Belgique de Maximilien Mention, qui porte pourtant l'uniforme noir des cadres rexistes, ne semblent pas exprimer les idées nouvelles [nazies]. » (Michel B. FINCOEUR, *Aperçu sur l'Édition Francophone belge sous l'occupation allemande 1940-1944*, Cahiers du Cédic n° 5 - Décembre 2008 - p. 31. Consulté en ligne. URL : [http://www.ulb.ac.be/philo/cedic/cahiers/5/17-32\\_Fincoeur.pdf](http://www.ulb.ac.be/philo/cedic/cahiers/5/17-32_Fincoeur.pdf)).

<sup>55</sup> Paru en décembre 1943 aux Éditions de Belgique, c'est le dernier ouvrage publié par Jean Tousseul. Il est composé d'une vingtaine de « médailles » littéraires consacrés aux plus grands, selon l'avis et le goût de l'auteur. À l'instar de toutes les publications dès 1943, le *Bois Sacré* a reçu l'autorisation d'imprimer n° 1533 de la censure allemande.

<sup>56</sup> Extrait de la brochure : *Mathilde Briamont (Madame Jean Tousseul) (Madame Degée)*, PAC Héron, septembre 1996, p. 30-31. Document accessible sur le site « Bibliotheca Andana ».

URL : <https://www.bibliotheca-andana.be/wp-content/uploads/2017/02/Mathilde-Briamont.pdf>.

<sup>57</sup> Jean Tousseul, *Le Bois Sacré*, Rixensart, Éditions de Belgique, 1943, p.181-182. Document accessible sur le site « Bibliotheca Andana ».